

## Eurossima : un fonds en euros de référence pour l'assurance vie en ligne

Eurossima est proposé par e-cie vie, filiale à 100% du groupe Generali dédiée à l'assurance vie en ligne.

Caractérisé par une gestion résolument pragmatique qui s'appuie principalement sur des signatures obligataires de qualité, Eurossima est la combinaison parfaite entre performance et sécurité. Il est le fonds en euros idéal des investisseurs privilégiant la sécurité.

Ses performances le placent régulièrement dans la moyenne haute du marché.

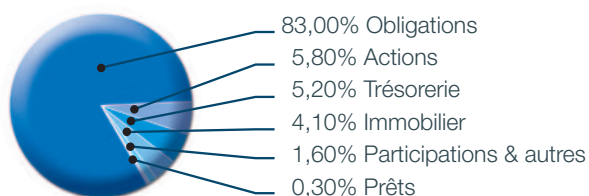
### Composition du fonds Eurossima au 31 décembre 2012

**Eurossima** est un fonds en euros composé pour une part importante d'obligations, peu risquées, de rating moyen A. Ce fonds bénéficie d'une gestion dynamique et d'une sélection rigoureuse des titres en portefeuille qui permet de maintenir une régularité et une sécurité du rendement courant.

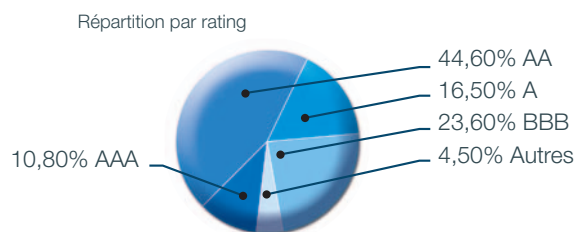
Les marchés financiers encore perturbés en 2012 ont conduit à réduire les actifs plus risqués :

- sa part obligataire a été augmentée et est répartie entre emprunts d'États (très majoritairement en France), et obligations du secteur privé (46,9%) sélectionnées pour la qualité de la signature des émetteurs ;
- sa poche immobilière, quant à elle, respectant une politique de diversification, a bénéficié de nouveaux investissements dans des actifs de bonne qualité et bien situés ;
- une réduction tactique de sa part actions a été réalisée, passant de 7,5% à 5,8% sur l'année.

#### Composition du portefeuille au 31/12/2012



#### Notation du portefeuille obligataire au 31/12/2012



Le rating moyen du portefeuille ressort à **A**

### Quelques chiffres

Taux de participation aux bénéfices en 2012 : **3,42%** <sup>(1)</sup>

Taux minimum garanti en 2013 : **2%** <sup>(1)</sup>

Montant global des actifs gérés au 31/12/2012 : **4,91 milliards d'€€**

Duration <sup>(2)</sup> du portefeuille obligataire au 31/12/2012 : **6,90**

<sup>(1)</sup> Taux net de frais de gestion hors CSG/CRDS et prélèvements sociaux. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

<sup>(2)</sup> La durée d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêt.

### L'expertise des gérants du groupe Generali

**Eurossima** bénéficie de l'expertise des sociétés de gestion d'actifs du groupe Generali :

- **Generali Real Estate** dont la politique d'investissement vise à créer de la valeur et à assurer un rendement récurrent par une grande sélectivité des biens et une diversification géographique parmi les zones métropolitaines de première catégorie ;
- **Generali Investments Europe** dont la philosophie d'investissement, basée sur les fondamentaux, repose sur une approche prudente du risque qui a pour objectifs principaux la protection du capital et la délivrance de rendements réguliers sur le long terme.